



DÉPARTEMENT 06
DES ALPES-MARITIMES

FICHE D'INSCRIPTION - MUSIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

DANSE | MUSIQUE | THÉÂTRE

☐ 1^{ère} Inscription ☐ Réinscription

NOM PRÉNOM

☐ F ☐ M

DATE DE NAISSANCE/...../..... LIEU DE NAISSANCE

NIVEAU SCOLAIRE 25/26.....ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Représentant Légal 1

NOM-PRÉNOM :

.....

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

LIEU DE NAISSANCE :

EMPLOYEUR :

Représentant Légal 2

NOM, PRENOM :

.....

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

LIEU DE NAISSANCE :

EMPLOYEUR :

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE 1 TÉLÉPHONE 2

ADRESSE E-MAIL *@.....

** en lettres capitales*

Instrument et discipline :

(sous réserve des possibilités d'inscriptions)

***Si vous avez déjà pratiqué la musique,
joindre une attestation de niveau***

DISCIPLINE CHOIX 1 :

DISCIPLINE CHOIX 2 :

en cas de manque de place

CENTRE D'ENSEIGNEMENT :

Fiche à retourner à l'adresse suivante :

CONSERVATOIRE DES ALPES-MARITIMES

Palais des Rois Sardes

10 rue de la Préfecture 06300 NICE

contact@conservatoire06.fr

Location Instrument

ACCORDEON, CLARINETTE, FLUTE TRAVERSIERE, MANDOLINE, SAXOPHONE, TROMPETTE, VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE

Instrument *

☐ 1^{ère} année 80 € ☐ 2^{ème} année 120 €

* Joindre un contrat de location complété et signé

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE UNE INSCRIPTION PAR ÉLÈVE

FRAIS DE DOSSIER *

* un par famille

TARIF D'INSCRIPTION

LOCATION D'INSTRUMENT

TOTAL

Modalités de paiement

☐ EN TOTALITÉ

☐ EN PAIEMENT ÉCHELONNÉ

- 1^{er} versement au début des cours
- 2^{ème} versement en mars
- 3^{ème} versement en juin

Ne pas envoyer de règlement au Conservatoire

Un avis des sommes à payer vous sera adressé par les Finances Publiques

Les règlements en espèces, chèque-loisirs et coupons-sports ne sont pas acceptés.

IMPORTANT - Autorisation d'utilisation d'image et de voix

Je soussigné(e), responsable légal, déclare autoriser le CAM à photographier, filmer ou enregistrer mon enfant ou moi-même dans le cadre d'une activité de l'enseignement (spectacles, manifestations, etc.), à reproduire et diffuser ces images sur supports (papier, cd, dvd, internet et e-learning). Utilisation de ces images et du son à but non lucratif (le CAM s'engage à ne pas faire en commerce et ne pourront donner lieu à une rémunération des élèves ou des personnels). Autorisation valable pour la durée de l'année.

☐ ACCORD

☐ REFUS

FAIT A LE

NOM-PRÉNOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL

TARIFS FORFAITAIRES ANNUELS		COMMUNE MEMBRE	COMMUNE NON-MEMBRE
TARIF ENFANTS			
A	Eveil musical collectif de 4 à 6 ans Eveil instrumental collectif de 5 à 6 ans	195 €	290 €
B	Atelier de pratiques artistiques collectives : Djembé, percussions, musiques actuelles, musique traditionnelle	230 €	340 €
C	Cursus instrumental individuel diplômant (1) (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle à partir de 7 ans)	325 €	670 €
D	Chorale Enfant	120 €	120 €
E	MAO : partitions, enregistrement, création	250 €	310 €
K	Adhésion : Orchestre au collège, Orchestre à l'Ecole, Musique Traditionnelle	30 €	30 €
TARIF ADULTES			
F	Cours instrumental individuel (hors cursus)	560 €	720 €
G	Atelier de pratiques artistiques collectives : musique traditionnelle, djembé, cordes, chœur, voix, collectif MAA	340 €	360 €
H	MAO : partitions, enregistrement, création	370 €	370 €

TARIFS FORFAITAIRES ANNUELS		NB DE PERSONNES	TARIFS UNIQUES
CHORALE ADULTE			
I	Chorale adulte du Conservatoire avec chef de chœur et voix	- 15	150 €
I1	Chorale adulte du Conservatoire avec chef de chœur et voix	+ 20	100 €
I2	Chorale adulte du Conservatoire avec chef de chœur et voix	+ 30	50 €
J	Chorale adulte schéma départemental sans chef de chœur	Illimité	30 €

- Frais de dossier : 35 € par famille ;
- Location d'instruments : 1^{ère} année : 80 € - Années suivantes : 120 € ;
- Réduction à partir de 2 enfants d'une même famille : 2^{ème} inscription -10%, 3^{ème} inscription -20%, ... (la réduction s'applique dans l'ordre d'arrivée des dossiers, hors frais de dossier et location d'instrument) ;
- Réduction Etudiants : 70% du tarif adulte ;
- Les élèves ayant régulièrement suivi le cursus musical 1^{er} et 2nd cycle du CAM continuent à leur majorité de bénéficier du tarif enfant ;
- Une dérogation de formation musicale ne donne droit à aucune réduction ;
- Une réduction au prorata temporis peut être appliquée, hors frais de dossier, en cas d'inscription tardive (les mois de septembre et d'octobre ne sont pas concernés) ;
- Chorale Enfant : Gratuit pour les enfants inscrits en cursus (Tarif C) ;

- *Annulation d'inscription après le 10 octobre : la cotisation annuelle et les frais de dossier seront dus en totalité, sauf circonstances exceptionnelles sur présentation d'un justificatif officiel (déménagement, raison médicale, perte d'emploi) ;*
- *Modalités de remboursement (les remboursements ont lieu au prorata du temps de présence) :*
 1. *Circonstances exceptionnelles sur présentation de justificatifs officiels (déménagement, raison médicale, perte d'emploi) ;*
 2. *Circonstances exceptionnelles imputables au Conservatoire ne permettant pas la poursuite des cours (absence de l'enseignant ...) ;*
 3. *En cas de démission ne relevant pas des situations 1 et 2 ci-dessus, l'élève inscrit n'a suivi aucun cours.*

(1) Le cursus instrumental comprend également des activités complémentaires offertes et obligatoires : cours de **Pratiques Collectives – Culture Musicale** individuel ou collectif suivant les possibilités dans les centres.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENTS

ATTENTION

Pour effectuer vos règlements, vous devez avoir reçu un **Avis des sommes à payer** par les Finances Publiques. N'envoyez aucun règlement au Conservatoire.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Pour toute annulation d'inscription après le 10 octobre 2025, la cotisation sera due en totalité sauf circonstances exceptionnelles : déménagement, raison médicale, perte d'emploi sur justificatif officiel. Toute annulation d'inscription ou interruption des cours doit être notifiée par écrit.

Seules les familles à jour des cotisations des années précédentes sont autorisées à présenter une demande d'inscription pour la nouvelle année scolaire.

COMMUNES MEMBRES DU CONSERVATOIRE

Andon-Thorenc, Aspremont, Bairols, Bendejun, Beuil, Blausasc, Breil-sur-Roya, Cantaron, Carros, Clans, Colomars, Coursegoules, Drap, Fontan, Gilette, Gréolières, Guillaumes, Isola, La Brigue, Lantosque, La Penne, La Roquette sur Var, La Tour sur Tinée, l'Escarène, Levens, Lucéram, Malaussène, Moulinet, Peille, Peillon, Péone-Valberg, Puget-Théniers, Rimplas, Roquebillière, Roquesteron, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Martin-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saint-Vallier-de-Thiery, Sigale, Sospel, Tende, Tourrette-Levens, Valdeblore, Villars-sur-var.

CONSERVATOIRE DES ALPES-MARITIMES - PALAIS DES ROIS SARDES
 10 RUE DE LA PREFECTURE 06300 NICE
 +33(0)4 93 83 60 40 www.conservatoire06.fr contact@conservatoire06.fr

